

# Circuit des Arcs

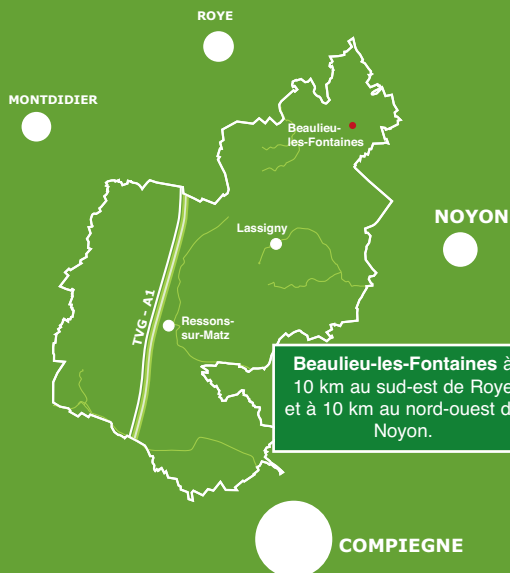
Beaulieu-les-Fontaines - Écuville

Le circuit des Arcs en pleine campagne picarde, permet la découverte de deux charmants villages.

Le reste d'un système bocager en périphérie des habitations et la présence de sentiers en bordure de ruisseau contrastent avec les grands champs ouverts environnants.

## Points forts :

- ▶ Maison Familiale Rurale, vestige du château féodal et du cachot de Jeanne d'Arc.
- ▶ Fontaines Lematte et Saint-Jean
- ▶ Église de Beaulieu, XX<sup>ème</sup> siècle architecture de la reconstruction.
- ▶ Église d'Écuville fin XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup>



<b>Destiné</b>			
<b>Parcours</b>	<b>Facile</b>	<b>1h40</b>	<b>6 km</b>
<b>Départ :</b> Place communale de Beaulieu-les-Fontaines			



## Le cachot de Jeanne d'Arc

Le passage de la Pucelle d'Orléans au château de Beaulieu est sans aucun doute l'une des pages les plus marquantes de l'histoire de cette petite commune.

En 1430, alors que les troupes bourguignonnes et anglaises sont en possession de nombreux domaines en Picardie et que les soldats de Jean de Luxembourg assiègent la ville de Compiègne, Jeanne d'Arc est faite prisonnière à Margny-les-Compiègne. Après sa capture le 23 mai 1430, Jeanne est envoyée sous bonne escorte au château de Beaulieu-les-Fontaines. Elle y reste emprisonnée un mois. Selon certains écrits, la jeune guerrière tenta même une évasion de cette forteresse.

Vestige du château féodal, une tour restaurée à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle abrite une chapelle dont l'oratoire souterrain n'est autre, dit-on, que le cachot de Jeanne d'Arc.

Ce lieu emblématique se situe à quelques pas du circuit, dans l'enceinte de la « Maison Familiale Rurale » (Établissement privé).



## À DÉCOUVRIR

### Beaulieu et ses fontaines

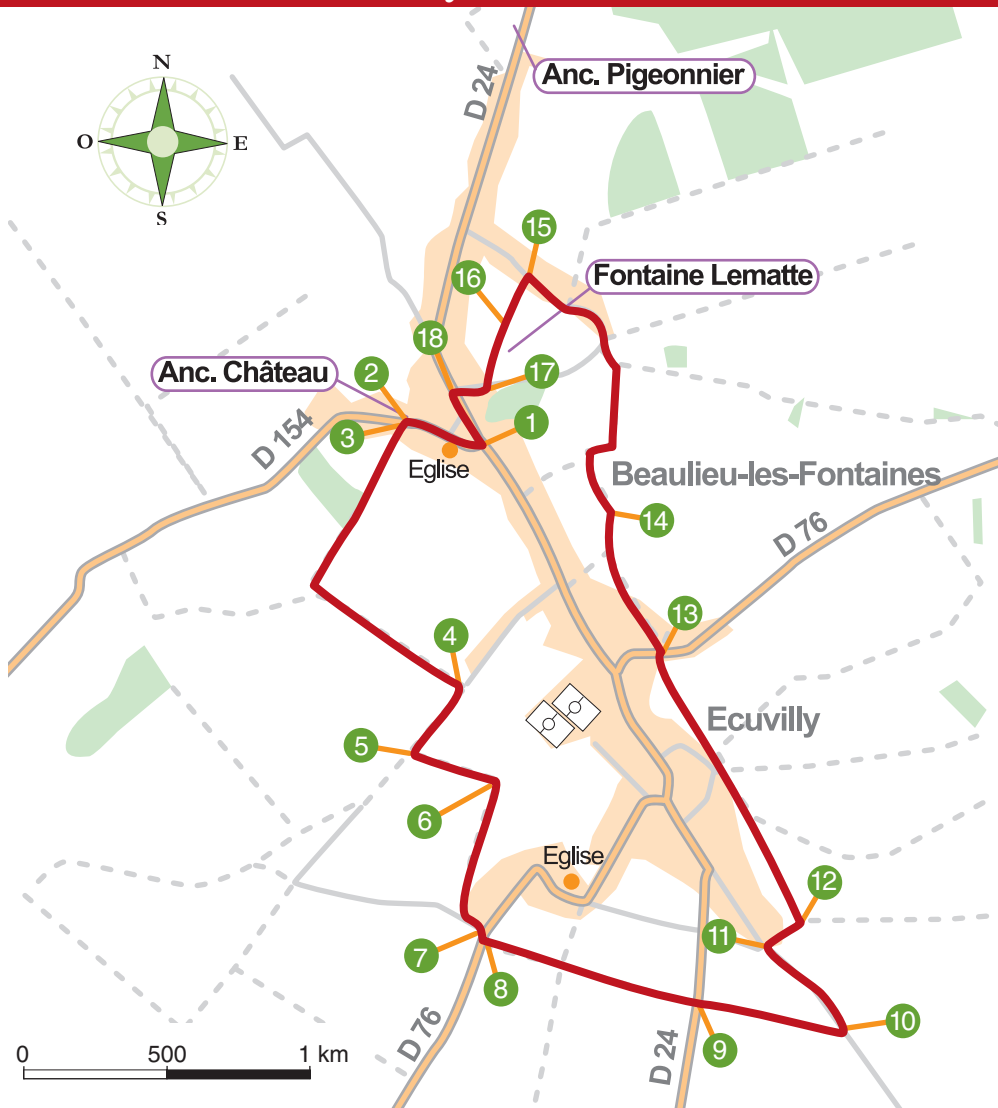
Le tracé du "circuit des Arcs" nous permet la découverte des deux principales fontaines du village :

▶ La fontaine **Cayeux** ou fontaine **Saint-Jean-Baptiste** est constituée d'un assemblage de briques et de pierres qui forme une pyramide (point 15 de l'itinéraire).

L'eau de sa source contient un taux important de fer.

▶ La fontaine **Lematte** forme un dôme de briques rouges (point 16 de l'itinéraire). L'eau de cette source est, comme la précédente, très ferrugineuse.





## ITINÉRAIRE

Départ de la **place communale de Beaulieu-les-Fontaines (1)**. Remonter la rue qui longe l'église en direction de la **Maison Familiale Rurale** (D154 en direction d'Avricourt) **(2)**. Juste après cet établissement d'enseignement, tourner à gauche sur le chemin face à la **statue de Jeanne d'Arc (3)**. Suivre le chemin durant 1 kilomètre, puis à la prochaine intersection **(4)** bifurquer à droite. Au croisement du Chêne **(5)**, virer à gauche. Arrivé au bord de

la petite route goudronnée **(6)**, s'engager à droite pour atteindre le **calvaire** le long de la **D76 (7)**. Au croisement du **calvaire** tourner à droite, puis presque immédiatement après, emprunter la rue de gauche **(8)** se poursuivant dans la plaine. Suivre cette voie toujours tout droit. Traverser la **D24 (Attention circulation rapide) (9)**. Au bout du chemin virer à gauche **(10)**. Aux premières habitations d'Écuivilly, remonter la ruelle de droite **(11)**. Derrière les jardins particuliers **(12)**, suivre le tracé de l'ancienne voie ferrée sur la gauche. Continuer dans cette même direction jusqu'au bord de la **D76 (13)**. Franchir la route et emprunter le chemin longeant l'**ancienne gare**. De retour sur une petite route **(14)**, aller à droite jusqu'au **Parc de la Fontaine Cailleux (15)** (désormais Fontaine Saint Jean). Au niveau du Parc, tourner à gauche et traverser l'aire de détente pour rejoindre le sentier de la **Fontaine Lematte (16)**. À l'extrémité de la sente partir à droite au niveau de la **ruelle du Prieuré (17)**. Arrivé au **Stop** le long de la **D24 (18)**, bifurquer à gauche pour regagner la **place communale (1)**.



Vue d'Écuivilly et de son église.

## Charte du randonneur

- ▶ Respectez la nature, évitez les cueillettes abusives et ramassez vos déchets
- ▶ Respectez les autres usagers, les chemins ne sont pas à usage unique
- ▶ Restez sur les chemins et observez la plus grande prudence lors de traversées de route
- ▶ Tenez votre chien en laisse
- ▶ En cas de modification d'itinéraire respectez le balisage qui l'emporte sur le tracé des fiches topoguide

## Recommandation

- ▶ Choisissez un circuit de randonnée en fonction de vos capacités
- ▶ Équipez-vous de chaussures et de vêtements adaptés à la marche
- ▶ Prévoyez provisions et réserve d'eau pour les grands circuits de randonnée

### Balisage

Continuité d'itinéraire



Mauvaise direction



Changement de direction



Circuit inscrit au P.D.I.P.R. de l'Oise

